



DÉBATS DU SÉNAT

1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE • VOLUME 148 • NUMÉRO 8

LES LANGUES OFFICIELLES

Les obligations des institutions fédérales

Question de

l'honorable Claudette Tardif

Le jeudi 16 juin 2011

LE SÉNAT

Le jeudi 16 juin 2011

LES LANGUES OFFICIELLES

LES OBLIGATIONS DES INSTITUTIONS FÉDÉRALES

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) : Honorables sénateurs, le budget du gouvernement conservateur a confirmé ce que plusieurs groupes et organismes craignaient, soit la réduction des dépenses des institutions fédérales d'une somme totalisant 11 milliards de dollars d'ici 2015-2016.

Il est essentiel que, dans l'examen des dépenses et des programmes qui s'amorce, le gouvernement tienne compte des obligations des institutions fédérales en vertu de la Loi sur les langues officielles.

Marie-France Kenny, présidente de la Fédération des communautés francophones et acadienne, a exprimé ses inquiétudes par rapport aux objectifs de réduction de dépenses dans le budget fédéral en affirmant, et je cite :

Les institutions fédérales ont des obligations très claires en termes d'offre de services dans les deux langues officielles et de mesures positives pour appuyer le développement des communautés. Ce sont des obligations quasi constitutionnelles qui doivent figurer au premier plan dans l'examen des dépenses et des programmes.

Comment madame le leader entend-elle assurer que les réductions budgétaires de son gouvernement ne porteront pas atteinte aux droits des 2,5 millions de francophones et francophiles de part et d'autre du Canada?

[Traduction]

L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement) : Honorables sénateurs, le bilan du gouvernement en matière de respect de la Loi sur les langues et notre engagement à cet égard sont clairs : nous appuyons fermement la dualité linguistique canadienne. Je crois avoir répondu à cette question la semaine dernière. Nous investissons 1,1 milliard de dollars dans la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne, soit le montant le plus élevé jamais accordé par le gouvernement fédéral. Nous en sommes à la troisième année de cette feuille de route sur cinq ans. À ce jour, plus de 71 p. 100 des engagements que nous avons pris dans cette feuille de

route ont été respectés et financés à hauteur de plus de 795 millions de dollars.

À mon avis, la prémisse de la question du sénateur est fautive. Nous respectons les deux langues officielles du Canada, et notre bilan en témoigne.

[Français]

Le sénateur Tardif : Tout d'abord, madame le ministre peut-elle confirmer qu'il n'y aura aucune compression budgétaire aux programmes portant sur la vitalité des communautés de langues officielles et sur la feuille de route qui a été mise de l'avant? Est-ce bien l'engagement de madame le ministre?

Deuxièmement, dans le cas où il y aurait des réductions budgétaires à cet effet, son gouvernement s'engage-t-il à consulter les organismes et les communautés de langues officielles avant de procéder à des compressions budgétaires?

[Traduction]

Le sénateur LeBreton : On me posait le même genre de question au sujet de la condition féminine. Il existe divers programmes gouvernementaux. De nombreuses organisations demandent des fonds. Ce n'est pas parce qu'un organisme reçoit du financement depuis belle lurette qu'il est abonné au financement à vie. D'autres gens demandent des fonds et en obtiennent.

Les exemples abondent sur les programmes sur les langues officielles pour lesquels le financement aurait été apparemment sabré. Lors de la législature précédente, j'en ai utilisé certains en réponse au sénateur Chaput. J'ai cité de nombreux exemples de financement. Des organismes ont fait une demande de financement. Ils l'ont obtenu. Ils ont épuisé leur financement. Nous avons accordé des fonds à d'autres organismes.

Il m'est impossible de répondre à cette question. Nous avons accru le financement dans le cadre de la feuille de route, et diverses organisations en ont bénéficié. Certains organismes qui n'ont jamais obtenu de financement peuvent recevoir des fonds, et d'autres, ne pas en profiter. Le programme est ainsi fait. Je ne puis donc donner aucune garantie.